

serait mis à pied par suite de la difficile situation qui règne à l'heure actuelle dans le secteur des pêches de la côte est.

L'hon. Roger C. Simmons (Burin—Saint-Georges): Monsieur le Président, j'ai une question à poser à mon copain, le ministre du Commerce extérieur. A peine revenu d'Europe où il était allé jouer à l'éléphant dans la boutique de porcelaine, il a pu constater que son collègue, le ministre des Pêches s'en était donné à coeur joie dans notre propre boutique tout en nous parlant de la «prospérité des pêches de l'Atlantique».

Tout à son honneur, le ministre du Commerce extérieur soutient le contraire. Il dépeint la situation en termes très éloquentes, mais ce qu'il dit est vrai. Il a mis en plein dans le mille.

Voici ma question: Qui parle au nom du gouvernement sur la question des pêches dans le Canada atlantique? Le ministre du Commerce extérieur, ce que j'espère, ou le ministre des Pêches?

Peut-être que si le ministre du Commerce extérieur était plus souvent là pour garder la boutique, il pourrait limiter les dégâts causés par le ministre des Pêches dans les provinces atlantiques!

M. Crosbie: Monsieur le Président, lorsqu'un ministre parle au nom du gouvernement, il parle au nom du gouvernement. Il n'y a pas trente-six façons de voir la situation. Le ministre des Pêches et des Océans parle au nom du gouvernement, moi aussi, j'aime à le croire, et nous sommes tous deux sur la même longueur d'ondes.

Le ministre des Pêches et des Océans a souligné avec raison que l'industrie de la pêche sur la côte est était dans une bien meilleure situation qu'il y a quatre ou cinq ans.

Certains secteurs se portent toujours bien, d'autres pas. Ainsi, il y a chaque année des secteurs où les pêcheurs côtiers ne prennent rien, ce qui signifie que la situation n'y est pas reluisante. Dans d'autres secteurs, par contre, les prises pourront être excellentes. Les pêches peuvent donc à la fois être excellentes et mauvaises. Même si le député refuse de l'admettre, c'est ainsi.

Hier, le ministre des Pêches a annoncé un nouveau programme de 28 millions de dollars pour la surveillance

aérienne et l'application de la loi en haute mer. Les députés d'en face n'ont jamais consenti de tels crédits lorsque, pour notre malheur, ils étaient au pouvoir.

Des voix: Bravo!

• (1140)

M. Simmons: Vous savez, même quand vous débattiez, vous êtes charmant.

Monsieur le Président, entendons-nous clairement. Les pêches vont bien et elles vont mal; les deux affirmations sont justes. Le gouvernement croit les deux, que le malade survivra et qu'il mourra, mais même s'il meurt, le malade n'était pas malade. Au beau milieu de toutes ces sottises, le ministre, qui connaît bien la situation, admet que nos pêches sont en crise, particulièrement à Terre-Neuve.

Je lui demande donc: au lieu de chercher à éviter la question par tous les moyens et d'essayer de protéger son collègue, qui l'a franchement embarrassé dans ce dossier, quand est-ce que le gouvernement va présenter un programme d'intervention spécial et bien pensé pour répondre aux besoins des milliers de gens qui ont du mal à joindre les deux bouts.

Venez à la rescousse de vos concitoyens de Terre-Neuve, John, s'il vous plaît.

M. Crosbie: Monsieur le Président, c'est Oscar Wilde qui a dit de Bernard Shaw qu'il n'avait pas d'ennemis mais que ses amis le détestaient. On aurait pu le dire aussi de l'honorable monsieur qui m'interpelle en ce moment.

Quant à la question qu'il a posée, au début de l'année, des scientifiques du ministère des Pêches nous ont donné des renseignements qui étaient très différents de ceux qu'ils avaient donnés au ministère et au gouvernement depuis cinq ou six ans relativement à l'importance des prises totales permises de morue du Nord.

Par conséquent, le gouvernement a agi immédiatement. Nous avons nommé M. Leslie Harris et plusieurs scientifiques distingués qui connaissent bien les pêches, je pense, pour revoir tout le dossier, faire rapport au gouvernement, recommander les mesures à prendre afin d'obtenir des prévisions exactes et nous donner une estimation de la prise totale qui serait permise l'année